



GREFFE : LE PLANNING DE LA DISCORDE !

Organisation du travail au greffe : des conditions devenues inacceptables !

Les agents du greffe dénoncent une dégradation réelle de leurs conditions de travail liée à l'application actuelle du cycle « petites et grandes semaines » et à l'organisation des horaires.

- 👉 Le cycle annoncé n'est pas respecté. (**Petite semaine 2 j travaillés/ grande semaine 5 travaillés**).
- 👉 Les semaines sont déséquilibrées et imprévisibles.
- 👉 La fatigue professionnelle augmente fortement.
- 👉 L'équité entre agents n'est plus garantie.
- 👉 La stabilité du service est fragilisée.

Résultat : perte de repères, surcharge, épuisement et fonctionnement dégradé d'un service pourtant essentiel à la chaîne pénale et à la sécurité juridique des mesures de détention.

Une activité exigeante... sans moyens adaptés !

- Service continu 24h/24
- Activité nocturne intense et double nuit éprouvante
- Gestion des écrous et levées d'écrou exclusivement par les agents du greffe
- Effectifs réduits lors des missions extérieures
- Week-ends très chargés nécessitant une vraie organisation

Les agents assurent la continuité du service dans des conditions toujours plus difficiles.

LES PROPOSITIONS CONCRÈTES DES AGENTS

Pour garantir la continuité du service public, la sécurité des procédures et la santé des personnels :

- ✓ Amplitude horaire de 12h15 sans pointage méridien (temps de pause insuffisant actuellement)
- ✓ Organisation en 2 équipes de 13 agents
- ✓ 6 agents en journée
- ✓ Service de nuit : 5 agents en semaine / 4 le samedi / 3 le dimanche
- ✓ Application réelle et équitable du cycle de travail annoncé

Des mesures réalistes, issues du terrain, dans le cadre du surveillant acteur, pour un service efficace et sécurisé.

Force Ouvrière Justice demande immédiatement :

- La révision de l'organisation actuelle
- Un dialogue social réel
- La mise en place rapide des solutions proposées
- La prise en compte des difficultés des agents

Les agents du greffe ne sont pas une variable d'ajustement, **Force ouvrière Justice** reste mobilisée pour la défense des conditions de travail, de la santé des agents et de la qualité du service public.

Adresse du Bureau local : Espace Base Vie
07 avenue des Peupliers 91700 Fleury-Mérogis

Mails :
fo.cp-fleury-merogis@justice.fr

Tél Externe : 0169723240/41
Tél Interne : 56314 / 56315- Fax : 01 60 15 56 15

 [Slp FO Fleury-Mérogis](#)

SLP FO Justice Fleury-Mérogis
Le 23 février 2026

